

QUESTIONNAIRE D'ETUDE DE RISQUES

Assurance de bateaux fluviaux de transport de marchandises

DEMANDEUR D'ASSURANCE

Personne Morale / Société :

Dénomination Sociale :

Adresse du siège :

Code postal & ville : Pays :

Téléphone :

Interlocuteur : Fonction :

Adresse mail : @

Ligne directe :

n° SIREN Code APE : Forme Juridique :

Société cotée : Oui Non Si oui, sur quel marché :

Identité des Dirigeants sociaux (*Président du Conseil d'Administration, Président du Directoire, Directeurs Généraux, Gérant*) :
 Nom, prénom et qualité :

Personne Physique / Entreprise individuelle :

Nom & Prénoms

Adresse :

Code postal & ville : Pays :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Téléphone :

Interlocuteur : Fonction :

Adresse mail : @

n° SIREN Code APE :

INTERMEDIAIRE

Nom/Raison sociale : Ville :

Interlocuteur : Téléphone :

CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'Affaires (année précédente) :

Le Chiffre d'Affaires a-t-il varié d'une manière significative sur les 4 dernières années ? :

ACTIVITES DU PROPOSANT

Transport de marchandises :

- Marchandises générales
- Marchandises en conteneurs
- Marchandises en citernes
- Pétrole, hydrocarbures
- Produits chimiques
- Gaz
- Produits alimentaires

Autres, précisez :

Opérations commerciales de poussage ou de remorquage

Extraction de granulats sur plan d'eau ou rivière

Travaux publics fluviaux, précisez :

Exploitation d'installations terrestres liées directement au service du bateau
 Précisez :

Autres activités, précisez :

Assurance de bateaux fluviaux de transport de marchandises**BATEAU**

Nom : Année de construction :

Immatriculation : Port d'attache :

Port en lourd : Matériau de construction :

Longueur : Largeur :

Zone de navigation :

Certificat communautaire en cours de validité ? *Joindre une copie*

Oui Non

Date d'expiration :

Certificat d'immatriculation en cours de validité ? *Joindre une copie*

Oui Non

Date d'expiration :

Bateau expertisé : Oui Non

☞ Si oui, date de l'expertise :

Nom de l'Expert :

Merci de nous fournir une copie du rapport

Type du navire :

Automoteur

Automoteur pousseur

Barge de poussage non motorisée

Barge de poussage automotrice

Pousseur

Autre :

MOTEURS (Propulsion Principale)

	Moteur n° 1	Moteur n° 2
Marque :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Type :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Année de construction :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Puissance :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Révision générale en :	<input type="text"/>	<input type="text"/>

PROPULSEUR D'ETRAVE

Marque : Type :

Année de construction : Révision générale en :

TRAVAUX D'ENTRETIEN

Date de dernière mise en cale sèche :

Date de dernière intervention sur les organes de propulsion :

Nom du chantier et/ou de l'atelier de réparation :

Nature & montant des travaux :

Coque :

Mécanique, hydraulique, électrique :

HYPOTHEQUE

Ce bateau fait-il l'objet d'une hypothèque : Oui Non

Nom & adresse de l'organisme :

TAXES

Etes-vous assujéti à la TVA : Oui Non

QUESTIONNAIRE D'ETUDE DE RISQUES

Assurance de bateaux fluviaux de transport de marchandises

CONDUITE DU BATEAU

Le bateau est-il conduit par le prospect ?

Oui Non

Le prospect emploie-t-il des salariés ?

Oui Non Si oui, nombre de salariés :

VEHICULES AUTOMOBILES A BORD

Marque	Type	Année	Immatriculation

CAPITAUX A COUVRIR

Valeur à assurer du bateau (y compris mobilier, biens et effets personnels et véhicules à bord)

€

Descriptif des garanties et capitaux de base sous réserve des conditions, clauses et exclusions des Conditions Générales de l'Imprimé Helvetia Fluvial Bateaux Marchandises HFBM CG 072018

Garanties délivrées	Capitaux assurés
1 - Dommages et pertes (article B1.1 des Conditions Générales) Dommages et pertes matériels atteignant le bateau et ses dépendances (Corps, agrès, appareils moteurs, mobilier) y compris dommages électriques, dégât des eaux, bris de glace, vol partiel, dommages liés aux opérations de chargement/déchargement et dommages aux véhicules à bord	<i>Couvert à concurrence de la valeur à assurer déclarée ci-dessus</i>
Vol à bord du bateau assuré des biens et effets personnels des personnes chargées de la conduite du bateau et/ou de son utilisation et/ou de son exploitation (article B1.1 des Conditions Générales)	Compris dans la valeur d'assurance du bateau, limité à 10% de cette valeur avec un maximum de € 50 000
Frais de sauvetage, d'assistance et de remorquage, fret de distance, frais d'enlèvement de la cargaison, frais d'allègement et d'acheminement, contribution aux avaries communes (article B1.2 des Conditions Générales)	Couvert pour un capital complémentaire égal à la valeur d'assurance du bateau
Garantie forfaitaire suite à événement majeur (article B1.4.1 des Conditions Générales)	Couvert : taux journalier de 0,025% de la valeur d'assurance du bateau, limité à un capital de € 7 500 par événement
Garantie forfaitaire suite à l'indisponibilité d'un membre de l'équipage (article B1.4.2 des Conditions Générales)	Couvert : capital de € 1 500 par mois, limité à un capital de € 4 500 par événement
2 - Responsabilités civiles (article B2 des Conditions Générales) a) Responsabilité du transporteur fluvial pour dommages matériels et immatériels consécutifs (article B2.1 des Conditions Générales) b) Recours de tiers pour dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non (article B2.2 des Conditions Générales) c) Frais de retraitement (article B2.3 des Conditions Générales) d) RC vie privée pour dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs (article B2.4 des Conditions Générales) e) RC Exploitation (couverte ou non selon votre souhait - Voir ci-dessous) pour dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs (article B2.5 des Conditions Générales)	Pour l'ensemble des garanties, € 10 000 000 par année d'assurance et par événement, montant limité pour les dommages immatériels consécutifs à € 500 000
3 - Individuelle fluviale (article B3 des Conditions Générales)	Par personne et par année d'assurance : • Décès : € 15 000 • Incapacité permanente totale : € 15 000 • Frais médicaux : € 1 500
4 - Faute inexcusable (article B4 des Conditions Générales)	€ 150 000 par victime avec un maximum de € 1 500 000 par année d'assurance
5 - Défense et recours (article B5 des Conditions Générales)	€ 20 000 par année d'assurance
6 - Risques de guerre et Risques assimilés (article B6 des Conditions Générales)	Couvert à concurrence des capitaux Dommages et pertes et Responsabilités civiles indiqués ci-dessus

RC EXPLOITATION :

Je souhaite souscrire cette garantie Je ne souhaite pas souscrire cette garantie

QUESTIONNAIRE D'ETUDE DE RISQUES

Assurance de bateaux fluviaux de transport de marchandises

GARANTIES OPTIONNELLES

Bris de machine - Moteur(s) Principal (aux) : Oui Non

Bris de machine – propulseur d'étrave : Oui Non

Pertes d'exploitation : Oui Non

↳ Si oui, précisez :

Capital journalier : €

Nombre de jours :
(minimum : 30 - maximum 60 jours)

COMMENTAIRES

ANTECEDENTS DU RISQUE

Compagnie d'Assurance actuelle : Intermédiaire :

Echéance du contrat :

Si le précédent contrat a été résilié ou non renouvelé, en préciser le motif :

non paiement prime

sinistres

autre :

SINISTRALITE DU DEMANDEUR D'ASSURANCE

Détail par évènement (sinistralité sur 4 ans + année en cours) :

Fichier Excel/PDF attaché à la présente demande

Détails dans tableau ci-dessous :

Date évènement/sinistre	Nature de l'évènement	Montant indemnisé (€)	Montant en cours d'indemnisation (€)

DEMANDE D'ASSURANCE

Demande d'assurance adressée par :

Date de la demande :

Cette demande d'assurance destinée à permettre l'étude du risque n'engage ni l'assureur, ni le demandeur d'assurance.

La police étant établie sur la base des renseignements ci-dessus, les déclarations inexactes, omissions ou réticences sont sanctionnées par le Code des Assurances. Pour les assurances maritimes, lacustres et fluviales, il est rappelé que l'assuré, en complément des réponses aux questions du présent questionnaire d'étude de risques, doit déclarer toutes les circonstances connues de lui qui sont de nature à faire apprécier par l'assureur les risques qu'il prend en charge.

QUESTIONNAIRE D'ETUDE DE RISQUES

Assurance de bateaux fluviaux de transport de marchandises

DONNEES PERSONNELLES

Cet article a pour objectif de vous informer de la manière dont vos informations personnelles sont collectées et traitées par Helvetia Assurances, en sa qualité de responsable de traitement.

Helvetia Assurances a nommé un Délégué à la Protection des Données personnelles (DPO) joignable aux coordonnées suivantes : dpo@helvetia.fr ou Helvetia Assurances - Délégué à la Protection des Données - 25, quai Lamandé - 76600 Le Havre.

Les données personnelles collectées et traitées par le responsable de traitement sont obligatoires pour la poursuite des finalités décrites dans le tableau ci-dessous. Les traitements sont réalisés sur le fondement des bases juridiques définies dans le même tableau.

Finalités	Base juridique
<ul style="list-style-type: none"> * La gestion et exécution des contrats d'assurance, de la phase précontractuelle à la résiliation du contrat * L'examen, acceptation, tarification, surveillance des risques * La gestion des impayés et leur recouvrement * L'exercice des recours, gestion des réclamations et contentieux * La réalisation de statistiques et études actuarielles * La gestion des demandes liées à l'exercice de vos droits 	<ul style="list-style-type: none"> * Exécution des contrats
<ul style="list-style-type: none"> * Votre identification, l'identification des assurés et des bénéficiaires * La lutte contre le blanchiment des capitaux / financement du terrorisme * L'application des mesures de sanctions financières nationales ou internationales 	<ul style="list-style-type: none"> * Respect d'une obligation légale, réglementaire ou administrative à laquelle le responsable de traitement est soumis
<ul style="list-style-type: none"> * La gestion commerciale des clients et prospects * La lutte contre la fraude à l'assurance 	<ul style="list-style-type: none"> * Poursuite par le responsable du traitement de ses intérêts légitimes (assurer la meilleure qualité de nos services, protection des intérêts des assurés et des assureurs)

Les données personnelles collectées sont destinées aux services du responsable de traitement en charge de la gestion commerciale ou de la gestion et l'exécution de vos contrats, aux délégataires, intermédiaires en assurance, co-assureurs, réassureurs, partenaires, mandataires, sous-traitants, ou autres entités du groupe dans le cadre de l'exercice de leur mission.

Des informations vous concernant peuvent également être transmises à toutes personnes intéressées au contrat (souscripteur, assuré, adhérent et bénéficiaire, et s'il y a lieu aux responsables, aux victimes et leurs mandataires, aux témoins et tiers intéressés à l'exécution du contrat...), aux juridictions, autorités judiciaires, arbitres, médiateurs, ministères concernés, aux services en charge du contrôle tels que commissaires aux comptes, auditeurs ainsi que les services en charge du contrôle interne.

Elles peuvent également être transmises aux organismes d'assurance des personnes impliquées, organismes professionnels et fonds de garanties, ainsi qu'à toutes personnes intervenant au contrat tels qu'avocats, experts, auxiliaires de justice, officiers ministériels, enquêteurs, professionnels de santé, médecin conseils et personnel habilité, organismes sociaux.

Ces informations peuvent de même être utilisées au titre de la lutte contre la fraude par des personnes habilitées.

Le responsable de traitement peut être amené à transférer vos données à caractère personnel en dehors de l'Union Européenne, en Suisse (existence d'une décision d'adéquation rendue par la Commission Européenne).

Les données à caractère personnel vous concernant sont conservées le temps nécessaire pour la réalisation des opérations et finalités pour lesquelles elles ont été collectées, ou pour les durées prévues par les lois et règlements, et jusqu'à expiration des délais de prescription légaux.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement des données.

Vous pouvez également demander la portabilité de vos données. Les données pouvant faire l'objet de ce droit sont celles qui vous concernent et que vous avez fournies au responsable du traitement, que ce dernier traite de manière automatisée dans le cadre de l'exécution d'un contrat conclu ou lorsque le traitement repose sur votre consentement.

Vous pouvez de même :

- retirer votre consentement si le traitement de vos données repose uniquement sur celui-ci, étant entendu que ce retrait peut entraîner l'impossibilité pour le responsable de traitement de fournir ou exécuter le produit ou le service demandé ou souscrit;
- définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès,
- vous opposer à tout moment sans avoir à motiver votre demande, à ce que vos données soient utilisées ou transmises à des tiers à des fins de prospection commerciale.

Les droits des personnes dont les données à caractère personnel sont traitées s'exercent auprès d'Helvetia Assurances - Délégué à la Protection des Données - 25, quai Lamandé - 76600 Le Havre, ou par e-mail à : dpo@helvetia.fr.

Pour des raisons de sécurité, toute demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité. Afin de permettre un traitement efficace des demandes, les personnes exerçant leurs droits ci-dessus sont priées d'indiquer clairement le droit qu'elles souhaitent exercer ainsi que tout élément facilitant leur identification (numéro de contrat par exemple).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.